



FICHE PRODUIT

Lutter contre la malveillance dans les commerces

1. Analyse des risques

- a. Démarque inconnue
- b. Vols à main armée ou avec violences
- c. Cambriolages
- d. Agressions
- e. Vandalisme

2. Mesures techniques

- a. Etat des lieux et analyse des flux
- b. Aménagement des espaces : signalétique, visibilité, axes, mobilier ,,,
- c. Aménagements spécifiques : caisses, DAB, rayon or, salle informatique ...
- d. Protections mécaniques et contrôle des accès
- e. Détections d'intrusion
- f. Vidéosurveillance
- g. Systèmes antivols produits
- h. Procédures: alerte SMS

3. Moyens humains

- a. Consignes générales, procédures
- b. Télésurveillance
- c. Intégration sûreté-sécurité
- d. Service de sécurité interne ou externe
- e. Rôle des services de l'Etat
- f. Le dépôt de plainte

OBJECTIFS

L'impact des faits de malveillance dans les commerces est souvent sous-estimé : pertes d'exploitation (vol), arrêts de travail à la suite de violences physiques ou verbales, droits de retrait et conflits sociaux, perte de confiance clientèle, augmentation des frais d'assurance, atteinte à l'image et à la réputation, dévalorisation du fonds à la revente

LIEU : CAPSE Nouméa
DUREE : 4 heures
Tarif HT : 26 250 Xpf /pers,
EVALUATION : cas pratiques
DOCUMENT : aide-mémoire

PUBLIC CONCERNE

- ✓ Gérants de commerces
- ✓ Chargés de sûreté

